



Charger Air Cooler Warranty

Cool-It warrants its Charge Air Cooler to be free from defects in materials and workmanship for a period of one (1) year from the date of purchase by the original purchaser. If the Charge Air Cooler is used in any racing application, then this warranty is considered null and void.

This warranty does not cover labor, materials (not manufactured by Cool-It), or shipping charges. Charge Air Coolers repaired and/ or altered by parties outside of Cool-It are not covered by this warranty. The purchaser is responsible for the appropriate use and application of the product.

Claims for internal damage to the engine, related components, or user's vehicle are not covered by this warranty. The Cool-It product user is responsible for monitoring engine operation and for having proper detection devices in place to warn the user of overheating and other engine related malfunctions. Specific exemptions to this warranty include :

1) tube damage; and 2) damage to the Charge Air Cooler resulting from a street collision/accident.

Cool-It shall not be responsible for injury or harm to persons and/or property caused by persons or vehicles using our products. The purchaser's remedy for breach of this warranty, exclusive of all other remedies provided by law, is expressly limited to repair

or replacement of any part(s). All products returned for warranty consideration must be returned to Cool-It with shipping costs prepaid. Upon receipt of the returned product, Cool-It will make an inspection to determine its condition and then will validate the claim.

The customer is responsible for inspecting the product(s) upon receipt. If shipping damage is observed, the customer should file a damage claim against the shipper. Contact the shipper (UPS, truck line, etc.) for specific procedures in initiating a damage claim. Do not return to Cool-It if the product is damaged in shipping.

For all returns, warranty claims, repairs or exchanges, call the Cool-It . Sales Department for a Return Authorization Number. A copy of the original sales receipt as well as the end-users receipt must be provided with the returned product. **DO NOT RETURN ANY PRODUCT TO Cool-It WITHOUT A RETURN AUTHORIZATION NUMBER.**

Garantie de refroidisseurs d'air de suralimentation

Les Cool-It (Cool-It) garantit que ses refroidisseurs d'air de suralimentation contre tout défaut de fabrication ou de matériaux pour une période de un an à compter de la date d'achat par l'acheteur original. La garantie sera considérée nulle et invalide si le refroidisseur d'air de suralimentation est utilisé pour des applications de course.

Cette garantie ne couvre pas les frais de main-d'œuvre, de matériel (non-manufacturé par Cool-It), ou de transport. Les refroidisseurs d'air de suralimentation réparés et/ou modifiés par des parties externes à Cool-It ne sont pas couverts par cette garantie. L'acheteur est responsable de l'utilisation et de l'application appropriées du produit.

Les réclamations pour dommages internes au moteur, composantes reliées, ou au véhicule de l'utilisateur ne sont pas couvertes par cette garantie. L'utilisateur du produit Cool-It est responsable de suivre l'opération du moteur et d'avoir les dispositifs de détection appropriés en place afin d'avertir l'utilisateur si le moteur surchauffe ou si d'autres défaillances reliées au moteur surviennent. Des exclusions précises à cette garantie incluent :

1) dommages de tube et 2) dommages au refroidisseur d'air de suralimentation résultant d'une collision/accident.

Cool-It n'assume aucune responsabilité en ce qui a trait aux dommages corporels ou à la propriété causés par des personnes ou véhicules utilisant nos produits.

Les recours de l'acheteur, suite à la rupture de cette garantie qui fait exclusion des recours permis par la loi, sont expressément limités à la réparation ou au remplacement de toute(s) pièce(s). Tous les produits retournés pour considération de garantie devront être retournés à Cool-It par transport prépayé. Sur réception du produit retourné, Cool-It fera une inspection pour déterminer l'état du produit et valider la réclamation.

Le client est responsable de l'inspection du/des produit(s) sur réception. Si des dommages dus au transport sont observés, le client est tenu de faire une réclamation de dommages auprès du transporteur. Le transporteur (UPS, compagnie de camionnage, etc.) devra être contacté afin d'obtenir les instructions et procédures spécifiques pour initier la réclamation. Ne pas retourner le produit à Cool-It si celui-ci a été endommagé lors du transport.

Pour tout retour, réclamation de garantie, réparation ou échange, contactez le service des Ventes des Cool-It inc. afin d'obtenir un numéro d'autorisation de retour. Une copie de la facture originale ainsi que celle de l'utilisateur définitif devront être jumelées au produit retourné. **NE RETOURNER AUCUN PRODUIT À Cool-It SANS NUMÉRO D'AUTORISATION DE RETOUR.**